

Parlant en mon propre nom, je désire opposer un autre démenti catégorique et sans réserve aux déductions et aux soupçons du "Mail and Empire." Le rapport a été préparé par le comité consultatif, et par ce dernier seul. Si le gouvernement a désigné pour faire partie de ce comité des hommes censés être renseignés sur la force motrice et les entreprises s'y rattachant, c'est probablement pour la même raison qui l'a engagé à désigner pour faire partie de la commission des chemins de fer des hommes qui étaient censés s'y connaître en matière de chemin de fer; mais lorsque deux des plus importants journaux du pays créent l'impression parmi le public du Canada et d'autres pays que les membres du comité ont été animés par des mobiles de gain personnel ou de collusion avec les exploitants de forces hydrauliques, ils font là un geste à la fois injuste, déloyal et sans raison d'être. Pour ce qui me concerne particulièrement, je ne saurais trop appuyer sur mon démenti des soupçons et des imputations que ces dépêches m'adressent à titre de membre du comité consultatif, de même qu'en ma qualité de membre de cette Chambre et de citoyen. J'ai peut-être lieu d'éprouver un peu de consolation à la pensée que ces choses-là semblent être une des sanctions ordinaires de l'existence des hommes publics.

Nous avons déjà traité de la question à savoir si, à l'époque de ce discours, le sénateur McDougald possédait en tout ou en partie les actions ou parts bénéficiaires de Winfield Sifton. Toutefois, même si nous devons supposer qu'il n'en est devenu possesseur que le 18 mai 1928, il était, à l'époque du discours susmentionné, et l'était depuis plusieurs années, possesseur de la *Sterling Industrial Corporation* (subordonné à une entente verbale et sans force opérante relativement à la division de ses actions avec M. Henry) et la *Sterling Industrial Corporation* s'intéressait directement et de façon très pratique, comme il a été révélé, au projet de canalisation et de captation de l'énergie du Saint-Laurent à l'endroit même dont il est question. Au cours de l'article du *Mail and Empire*, il est dit que trois capitalistes, y compris lui-même, "s'intéressent, comme on le sait ou le soupçonne, dans des entreprises d'énergie hydroélectrique et on leur attribue la proposition d'aménager la section nationale d'abord aux frais de particuliers qui obtiendraient l'énergie". Par conséquent, quand le sénateur McDougald, le 19 avril 1928, "niait catégoriquement et absolument les implications et les insinuations du *Mail and Empire*", il n'employait pas le langage de la franchise et de la vérité.

Passant au discours prononcé au Sénat par le sénateur McDougald le 20 mai 1931 et supposant encore qu'il a acheté le 18 mai 1928 les actions de la *Beauharnois Company* que possédait Sifton, soit 29 jours après son discours du 19 avril 1928, nous ne pouvons exonérer le sénateur de manque de franchise, puisqu'il a dit dans son dernier discours qu'il a commencé à s'intéresser à l'affaire "quelque six mois plus tard, en octobre 1928", alors que les parts bénéficiaires de Sifton, détenues jusque-là au nom de Moyer, passèrent au nom d'Ebbs. Le sénateur McDougald savait fort bien que, du 18 mai 1928 au 2 octobre 1928, Moyer détenait ces parts pour son compte, tout comme l'a fait Ebbs, à partir du 2 octobre. Appeler "ambiguïté" une telle erreur constitue plus qu'une violence faite à la langue.

On doit se rappeler ici qu'à partir du 20 avril 1928, le sénateur McDougald est devenu membre actif du comité du Sénat nommé en vertu de la résolution suivante:

*Ordonné:* Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire enquête, et rapport de temps à autre, sur l'aménagement et l'amélioration du fleuve Saint-Laurent pour les fins de la navigation et de la production d'énergie électrique et sur les sujets connexes; et que le Comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des documents et des